

**Avis**

**Consultation publique en vue**

**du renouvellement de la politique culturelle du Québec**

**Août 2016**

**La Fédération  
des commissions  
scolaires  
du Québec**



## INTRODUCTION

---

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) a été créée en 1947. Elle représente la grande majorité des commissions scolaires francophones du Québec ainsi que la Commission scolaire du Littoral.

La Fédération a comme missions de défendre les intérêts de ses membres et de faire avancer la cause de l'éducation au Québec. La Fédération produit notamment, à la suite de consultations auprès des commissions scolaires, des mémoires, des avis, des recommandations et des propositions afin de faire valoir le point de vue du réseau scolaire sur les projets qui concernent le système public d'enseignement.

Le présent document constitue les commentaires de la FCSQ dans le cadre de la consultation publique en vue de renouveler la politique culturelle du Québec. La FCSQ s'est penchée uniquement sur les volets de la politique culturelle et des documents de réflexion qui interpellent le milieu scolaire.

## MISE EN CONTEXTE

---

La Loi sur l'instruction publique prévoit la participation des commissions scolaires, des établissements et des centres au développement social, économique et culturel de leur territoire. Cette notion est effectivement inscrite dans leur mission respective.

Les liens entre le milieu culturel et l'éducation se font donc par l'entremise de cette mission et sont également encadrés par plusieurs politiques déjà énumérées dans le document de mise en contexte.

Il est important de préciser que la majorité des commissions scolaires, dans une démarche volontaire, ont adopté une politique culturelle balisant leur vision, leurs actions et les responsabilités des différents intervenants du milieu de l'éducation.

Les définitions de la culture retenues par les commissions scolaires proviennent de deux sources, soit l'UNESCO en 1982 :

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »

ou le *Programme de formation de l'école québécoise* (PFEQ) :

« La culture est entendue comme le fruit de l'activité de l'intelligence humaine [...] elle doit offrir aux élèves de nombreuses occasions de découvrir et d'apprécier ses manifestations dans les diverses sphères de l'activité humaine [...] chaque discipline scolaire est porteuse de culture tant par son histoire que par les questionnements particuliers qu'elle suscite ».

## **LA CULTURE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

---

### ***Programme de formation de l'école québécoise***

Le PFEQ permet l'intégration de la culture non seulement par les domaines généraux de formation, mais également par chacun des programmes disciplinaires de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire. L'école a donc un rôle essentiel à jouer au regard de la culture chez les jeunes. Pour s'assurer de favoriser les liens entre la politique culturelle et les politiques des autres secteurs, il est essentiel que les éléments qui touchent le milieu scolaire dans cette politique soient en réponse à sa mission éducative et le soutiennent dans l'atteinte de ses objectifs. Ainsi, la participation à des activités culturelles pourra être un outil important pour favoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative des élèves.

Comme mentionné précédemment, la participation des commissions scolaires au développement économique, social et culturel de leur territoire est inscrite dans leur mission prévue dans la Loi sur l'instruction publique. À ce titre, les préoccupations qu'elles ont pour le volet culturel de leur mission se reflètent dans les politiques qu'elles ont adoptées. Plusieurs d'entre elles soulignent l'importance de développer un partenariat avec les différents partenaires de leur territoire. Les politiques soulignent également leur volonté de faciliter les contacts avec les différentes instances ou avec les artistes.

### ***Ententes scolaires-municipales***

En 2014, la FCSQ a recensé les ententes scolaires-municipales existantes. Les commissions scolaires avaient la possibilité de décrire un projet source de fierté dans leur communauté. Sur les 69 commissions scolaires répondantes (anglophones et francophones), 45 ont inscrit un projet. De ce nombre, 11 % ont mentionné une entente pour la mise en place d'une bibliothèque scolaire-municipale. Quelques-unes ont, pour leur part, souligné des ententes permettant la rénovation, la construction ou l'utilisation d'une salle de spectacle ou d'un auditorium. De plus, toutes les commissions scolaires répondantes ont affirmé avoir une ou des ententes pour prêter ses locaux. La forte majorité a affirmé avoir une ou des ententes concernant le prêt d'équipement spécialisé ou l'emprunt d'équipements municipaux. Ces trois catégories d'ententes sont celles qui

regroupent les ententes concernant, entre autres, les bibliothèques scolaires-municipales ou les salles de spectacles.

Il va sans dire que ces ententes ont des impacts majeurs pour les communautés concernées, leur permettant de bénéficier d'infrastructures et de services auxquels elles n'auraient pas accès autrement. La nature volontaire de ces ententes est importante à conserver. Les commissions scolaires et les municipalités étant des entités dirigées par des élus, il est essentiel de leur laisser la possibilité de décider des partenariats à établir et les mécanismes pour y arriver. Ainsi, elles continueront de répondre adéquatement aux besoins des milieux.

## LE RAPPORT DU CITOYEN À LA CULTURE

---

### **Le milieu scolaire et la culture**

Le milieu scolaire reconnaît la valeur ajoutée pour les élèves de connaître, d'apprécier et d'expérimenter les arts et la culture locale, régionale ou nationale pour leur développement personnel, leur ancrage à leur communauté et pour leur réussite éducative. D'ailleurs, malgré les moyens de pression liés au renouvellement des conventions collectives en 2015, la clientèle scolaire a représenté 843 000 entrées dans les institutions muséales selon les données de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec. Aussi, une étude de l'Institut de la statistique révèle que la fréquentation des établissements culturels (bibliothèques, sites historiques, musées d'art ou autres musées) prend de l'importance au Québec, notamment chez les jeunes. Enfin, le Centre national du livre a publié une étude en 2016 dans laquelle on peut voir qu'en plus de lire des livres pour l'école, 78 % des 7 à 19 ans lisent pour le plaisir.

Les commissions scolaires peuvent donc être fières de contribuer à la culture des jeunes Québécois sous toutes ses formes.

### **La participation aux activités culturelles**

Pour assurer une meilleure participation aux activités culturelles proposées, il est essentiel que celles-ci répondent à une intention pédagogique qui respecte les compétences disciplinaires du *Programme de formation de l'école québécoise*. Par ailleurs, comme la planification et l'organisation de telles activités demeurent un défi, des outils pourraient être mis à la disposition des enseignants afin de mieux les accompagner. Ces outils pourraient compléter l'expérience vécue par les élèves et contribueraient au respect des objectifs fixés en minimisant le temps de préparation de l'enseignant. De cette manière, l'adhésion du milieu scolaire pourra être améliorée.

Rappelons que selon l'article 19 de la Loi sur l'instruction publique, l'enseignant a le droit de prendre les moyens d'intervention pédagogique qui correspondent aux besoins et aux objectifs fixés. Ainsi, il est préférable de conserver la nature volontaire des sorties pédagogiques. Par ailleurs, certaines commissions scolaires prévoient dans leur politique un objectif d'offrir au moins un spectacle annuellement en salle ou en auditorium, mais celle-ci relève d'une décision locale correspondant à la réalité de ce milieu.

## **Campagne de sensibilisation à la culture**

De plus, une campagne de sensibilisation à propos des bienfaits des sorties culturelles auprès du grand public et du milieu scolaire devrait être envisagée. Cette campagne pourrait également favoriser l'adhésion du milieu scolaire.

Dans un autre ordre d'idées, une bonification des sommes consenties aux mesures « artistes à l'école » et « culture à l'école » serait bienvenue. D'ailleurs, le gouvernement a le devoir de s'assurer que les sommes allouées suffisent à la demande. Particulièrement, si des mesures sont entreprises afin d'augmenter les activités culturelles.

Également, des modalités afin de soutenir davantage le transport scolaire des élèves, notamment ceux issus de milieux ruraux, dans le cadre de sorties culturelles en favoriseraient la tenue et viendraient diminuer les frais chargés aux parents.

## **Les technologies et la culture**

Le Québec est grand et les distances à parcourir le sont tout autant. Afin d'améliorer l'accessibilité à une diversité de produits d'arts et de cultures pour tous les élèves du Québec, l'utilisation des technologies de l'information et du multimédia doit être favorisée. Ainsi, des élèves de Montréal pourraient vivre une situation d'apprentissage développée à partir de la collection, par exemple, du Musée de la Mer aux Îles-de-la-Madeleine et ceux des Îles en vivre une développée à partir de la collection du Musée des beaux-arts de Montréal. Au-delà de l'accès aux collections, le numérique est aussi un moyen de faire entrer le musée dans la classe afin de favoriser la collaboration et l'interaction entre les deux institutions que sont le musée et l'école, et ce, dans le but d'enrichir les apprentissages des élèves.

L'École en réseau, dont la FCSQ est membre fondateur avec le CEFRIO, a mené une expérience concluante en collaboration avec le Musée des beaux-arts de Montréal par l'entremise de son projet Educ'art.

Dans le cadre du Plan culturel numérique, le Musée des beaux-arts de Montréal a entrepris de rendre disponible son fonds documentaire par le Web et de créer des situations d'apprentissage dans tous les domaines du *Programme de formation de l'école québécoise* pour les élèves du secondaire. Ce projet est au stade d'expérimentation et l'année prochaine toutes les régions du Québec devraient l'avoir testé. La collaboration

avec l'École en réseau a permis de tester des modalités de collaboration à distance entre les conseillers du musée et des enseignants de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, à travers la mise en œuvre d'un projet-interécole où des œuvres du musée ont servi d'amorce à des situations d'apprentissage en arts, en musique et en éthique et culture religieuse. Déjà, dans le contexte de ce projet exploratoire, les retombées sont concrètes : les enseignants et leurs élèves ayant été en contact avec le personnel et les œuvres d'un musée éloigné manifestent maintenant un intérêt grandissant pour leur musée local, que ce soit pour une visite en famille pendant les vacances ou pour une éventuelle collaboration avec l'école.

Le CEFRIO devrait publier en septembre prochain le rapport de projet qui comprendra un état des lieux des pratiques actuelles, un retour sur l'expérience Educ'Art en réseau et l'énoncé d'une vision pour la suite. La FCSQ invite le ministère de la Culture et des Communications et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à en surveiller la publication pour en apprendre davantage et s'en inspirer.

Notons aussi qu'un festival de cinéma a sollicité le soutien de l'École en Réseau pour développer un projet qui permettrait d'utiliser des œuvres du septième art comme déclencheur de situation pédagogique.

La diffusion de ces initiatives à plus grande échelle pourra contribuer à la démocratisation des ressources culturelles en les rendant accessibles pour l'utilisation des classes et en créant des liens entre les institutions muséales et d'enseignement. De telles initiatives ont besoin d'être soutenues financièrement afin de favoriser leur développement et leur réalisation.



## CONCLUSION

---

Malgré les nombreuses compressions budgétaires subies ces dernières années, le milieu scolaire est déjà en action quant à la transmission de notre culture à ses élèves par l'organisation de différentes activités culturelles. La FCSQ rappelle que leur réalisation doit demeurer une décision du milieu scolaire. Ainsi, un nombre obligatoire de sorties serait inopportun. Toutefois, pour encourager les sorties culturelles, le soutien gouvernemental par l'entremise de la Mesure de concertation régionale en culture-éducation devrait être bonifié.

L'utilisation des technologies de l'information doit absolument être envisagée et déployée plus largement afin de favoriser l'accès à une diversité d'activités culturelles pour tous les élèves du Québec.

Les ententes scolaires-municipales pour les infrastructures culturelles sont nombreuses et garantes de succès pour les communautés. Il est essentiel qu'elles soient conclues de façon volontaire par les partenaires, comme actuellement.